



## *Un conseil général proche de vous*

Mademoiselle, Monsieur,

En ce début d'année 2006, je tenais à vous adresser mes vœux de bonheur pour vous-même, votre famille et vos proches, mais aussi de réussite pour vos projets scolaires/universitaires et personnels.

2006 sera une année cruciale sur le plan politique, dont le temps fort sera le renouvellement du Conseil Général.

**Notre mouvement « Cap sur l'Avenir » a pris la décision de présenter une liste aux cantonales de mars prochain. Aussi, il nous a paru évident de nous adresser à vous, boursiers de la Collectivité, afin de vous présenter en quelques lignes les raisons de notre engagement et le sens de cette candidature.**

Nous croyons en l'avenir de l'archipel et nous souhaitons parvenir à la gestion de la Collectivité pour mettre en place un véritable plan de relance économique pour les six ans à venir et améliorer au plus vite le niveau et le cadre de vie de notre population.

**Le Conseil Général a de multiples pouvoirs et de lourdes responsabilités qui vous touchent au quotidien. Vos bourses, vos études, votre futur emploi (si vous souhaitez vivre au pays), la vie de vos proches, leur santé et leur environnement.** Le Conseil Général a ce pouvoir d'aider, d'organiser, de réglementer de nombreux aspects de la vie de notre communauté. **C'est pourquoi, si cette élection est importante pour tous les habitants de Saint-Pierre et de Miquelon, elle l'est tout autant pour votre avenir.**

Vous êtes les forces vives de demain. Notre avenir est avant tout le vôtre !

Aussi, nous souhaitons prendre en compte vos idées et vos choix. **Voici en préliminaire, quelques actions que nous comptons mettre en œuvre afin de mieux vous accompagner durant vos études :**

- Revalorisation du montant des bourses (*devenue aujourd'hui nécessaire*) ;
- Création d'un fonds de solidarité pour les boursiers les plus démunis ;
- Valorisation des travaux scolaires et universitaires par la création d'une « Banque de données » regroupant les rapports de stages et les mémoires, accessible à tous ;
- Mise en place, chaque année, d'une journée sur « La sensibilisation à la vie en métropole » (*Volonté de mieux préparer les nouveaux étudiants à la vie métropolitaine*) ;
- Mise en place d'un parrainage en métropole : dans chaque ville, où cela sera possible pour les étudiants nouvellement arrivés. (*Le parrain serait un étudiant de dernière année*).

**Pour nous, il est également indispensable que les étudiants de l'archipel s'expriment sur le développement durable de leur archipel et y participent le plus tôt possible.**

- 1- Chaque année, organisation des « **Rencontres estudiantines** », une opportunité de donner votre avis, de faire part de vos interrogations et des propositions sur l'ensemble des sujets qui vous préoccupent.
- 2- Donner une place plus importante aux jeunes, au retour des études, dans les organes décisionnels (*juste retour pour la Collectivité des expériences et des compétences acquises*) ;

- Permettre que chaque année les boursiers participent, en métropole, au "**Colloque des étudiants d'Outre-mer**" mis en place il y a 2 ans. **Chaque boursier doit aussi se faire entendre au niveau national sur les problématiques qu'il rencontre (logement, bourse, protection sociale...) et pouvoir proposer des pistes de réflexion.**

C'est cela la politique participative et nous y croyons fermement !

**L'emploi des jeunes fait partie intégrante de nos priorités :**

- **Mise en place d'un « véritable observatoire de l'emploi ».** Celui-ci recensera les réels besoins dans le temps. Cela vous permettra, selon votre projet de vie, d'orienter vos études dans un secteur plutôt qu'un autre.
- **Accompagnement des jeunes dans leurs démarches de création d'entreprise,** ou des projets d'exportation, de développement. Nous voulons que le Conseil Général soit un partenaire efficace.

Les 19 et 26 mars prochains, participez au choix de l'équipe qui dirigera le Conseil Général pour les six ans à venir.

**Nous voulons construire avec vous une société locale plus citoyenne, plus égalitaire, une société soucieuse de protéger et de préserver son environnement.**

**Pour le mouvement « Cap sur l'Avenir »**

**Annick GIRARDIN**

*N'hésitez surtout pas à nous contacter pour nous faire part de vos remarques ou pour nous poser vos questions, notre site internet vous est grand ouvert [www.capsurlavenir-expression.net](http://www.capsurlavenir-expression.net).*

Si vous n'êtes pas supposé(e) être présent(e) à Saint-Pierre ou à Miquelon lors de ce scrutin, pensez à faire votre procuration.

PJ : Démarche pour une procuration  
Modèle d'attestation sur l'honneur  
Décret n° 2005-1689 du 26 décembre 2005